

COMMUNE DE PENTHALAZ
Municipalité

Préavis municipal No 45 - 2014

BUDGET 2015

*** * ***

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Municipalité soumet à votre approbation le projet du budget communal 2015, selon le Règlement du Conseil communal de Penthaz, édition 2006, qui traite en son titre III, chapitre I, "du budget et des crédits d'investissement". Il est établi conformément aux articles 80 à 88.

↓ RÉSULTAT

Le résultat estimé du budget qui vous est présenté se résume de la manière suivante :

Budget 2015		Budget 2014	Comptes 2013
Total des revenus	13'948'950.00	13'097'750.00	16'841'955.80
Total des charges	14'139'750.00	13'961'450.00	16'751'247.90
Résultat	-190'800.00	-863'700.00	90'707.90

L'excédent total de charges est de CHF 190'800.-.

LES FINANCEMENTS SPÉCIAUX

Dans le tableau ci-dessous, il y a, pour cette année, 4 services financés par des recettes affectées dont 2 sont déficitaires et 2 bénéficiaires.

Financements spéciaux		Budget 2015		Budget 2014	
		Déficit	Bénéfice	Déficit	Bénéfice
16	Tourisme		10'600		8'800
46	Réseau d'égouts et épuration	83'900		52'750	
65	Défense incendie	78'900		61'350	
81	Service des eaux		94'750		54'000
T O T A U X		162'800	105'350	114'100	62'800
Prise en charge par l'impôt ordinaire		78'900		61'350	
Prélèvement ou attribution aux fonds de réserves spécifiques		83'900	105'350	52'750	62'800

Pour plus de détails, voir les commentaires figurant en-dessous de chacun des services.

LES IMPUTATIONS INTERNES

(Equivalence des charges avec les revenus)

Genre	2015	2014	Ecart
Imputations diverses	47'800	47'800	-
Loyers bureaux et cantine microque	79'000	79'000	-
Charges salariales	1'586'600	1'519'100	67'500
Intérêts des dettes	-	-	
Amortissements comptables	-	-	
Totaux	1'713'400	1'645'900	67'500

Dès 2014, les amortissements et les intérêts sont imputés directement dans les comptes concernés. Par exemple, vous trouverez l'intérêt et l'amortissement de la piscine dans le compte 1706.

Pour plus d'informations, voir le tableau se trouvant en fin de brochure dans la partie des annexes, avec le détail de chacune des rubriques ci-dessus.

Quant aux commentaires détaillés, ils figurent aux chapitres concernés.

TABLEAU DES INVESTISSEMENTS

Le tableau qui suit ce préavis n'est pas soumis à votre approbation, mais il exprime les conséquences comptables et financières qu'engendrent les investissements votés et projetés.

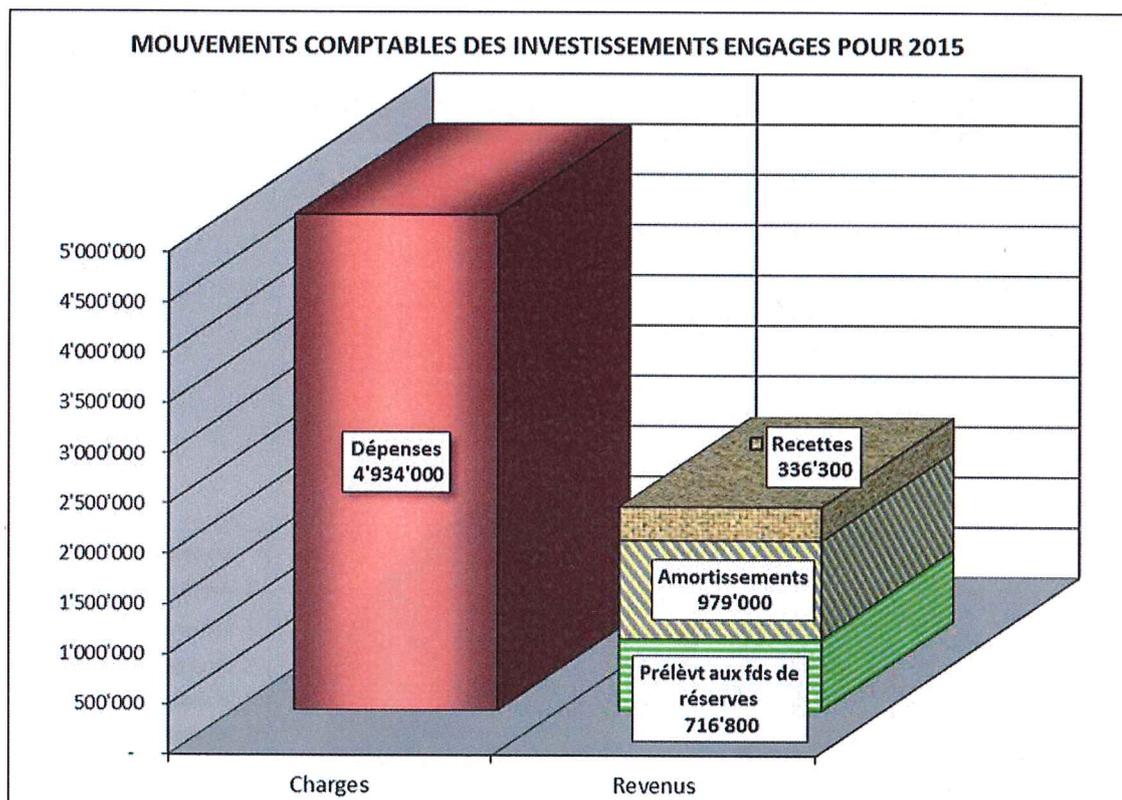
A raison de CHF 979'000.- d'amortissements comptables par année, il nous faudra encore **14.50 ans** (17.53 en 2014) pour amortir la totalité des investissements engagés à ce jour.

Les amortissements financiers annuels de CHF 957'150.- permettront de résorber la totalité de la dette consolidée en **15.3 ans** (14.1 ans en 2014). Cette dette, augmentée par les crédits en cours, représentera à fin 2015, un capital à rembourser de CHF 4'270.- (4'613.- en 2014) par habitant dont le taux d'intérêt moyen est de 1.52% (1.95 % en 2014).

Selon les dépenses et recettes prévues, ainsi que les amortissements et prélèvements aux fonds de réserves, les investissements engagés augmenteront de CHF 2'901'900.-.

Quant aux investissements projetés, il conviendra d'affiner les priorités des investissements à consentir et à financer.

C'est la raison pour laquelle nous vous présentons uniquement le tableau des mouvements comptables des investissements engagés pour 2015.

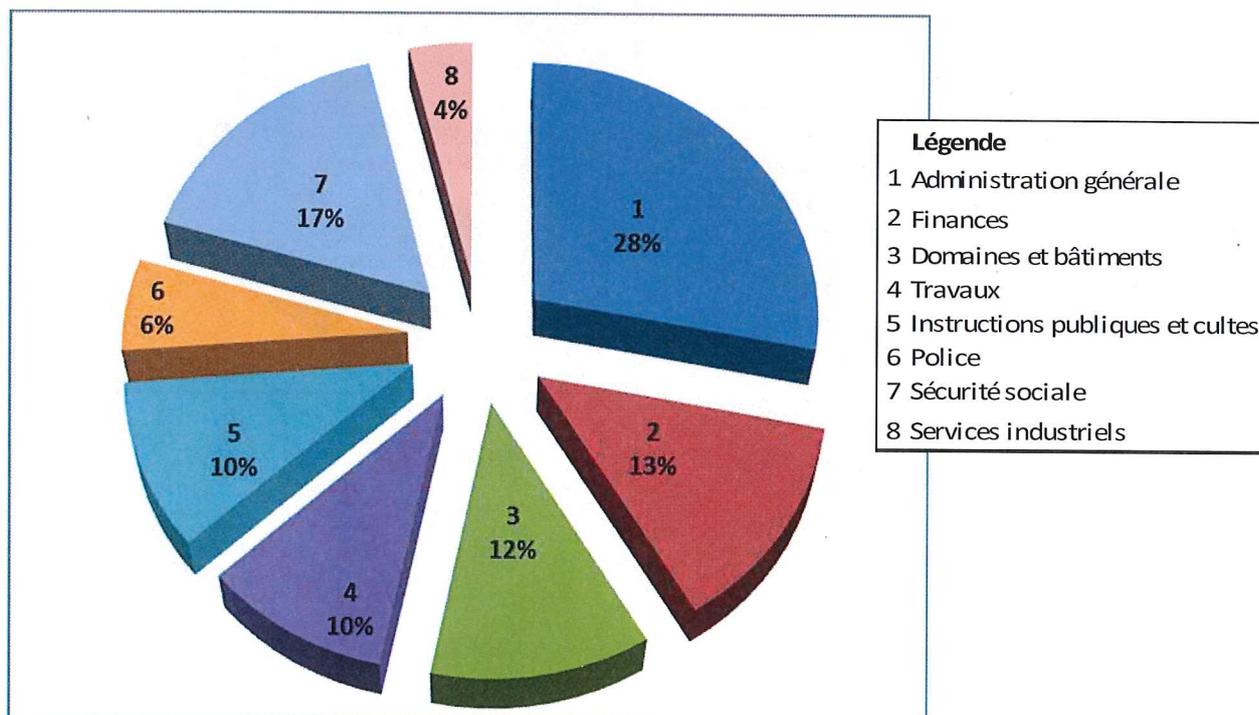


SITUATION DES FONDS DE RESERVE

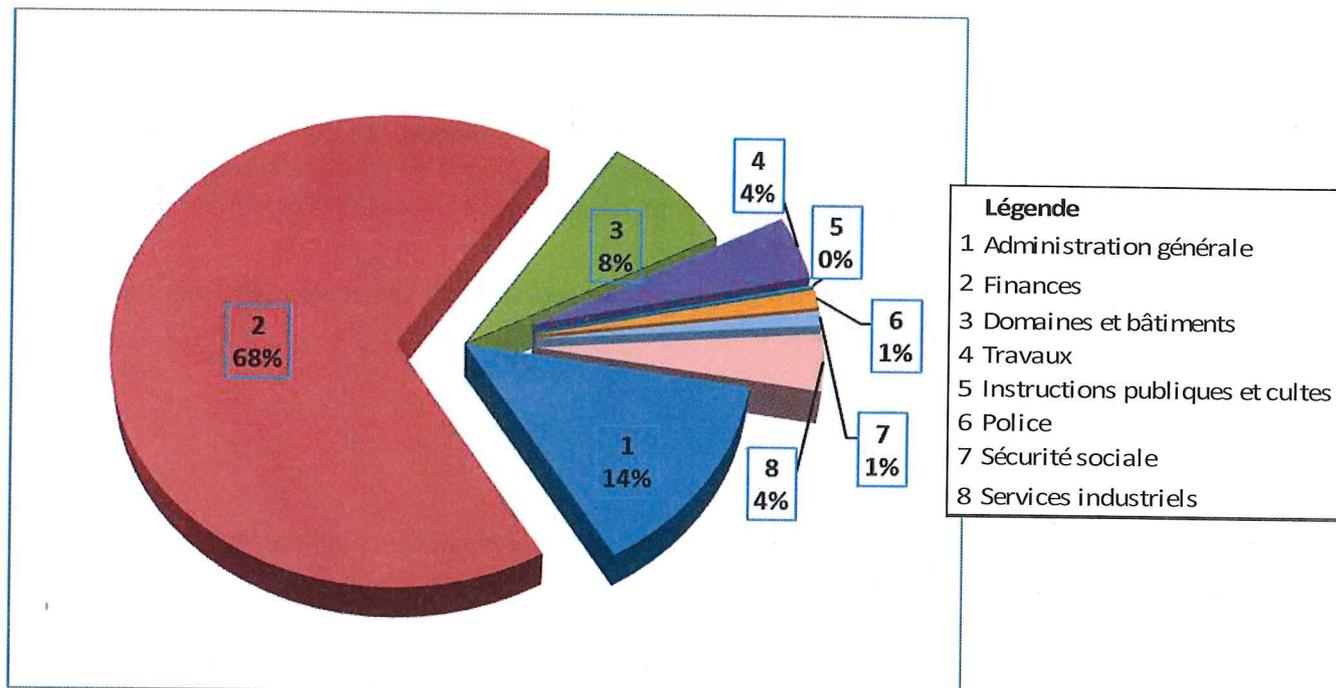
Récapitulatif							
N°	Désignation	Solde initial au 01.01.13	Attribution	Utilisation provisoire	Utilisation effective	Disponible au 31.12.14	Solde compte au 31.10.14
9.280.110	Fonds affecté - Plantation d'arbres	-	800.00	-	-	800.00	800.00
9.280.160	Fonds affecté - Tourisme	30'585.70	15'630.00	-	-	46'215.70	46'215.70
9.280.460	Fonds affecté - Epuration	511'224.22	2'517.01	-250'100.00	-127'000.00	136'641.23	386'741.23
9.280.610	Fonds affecté - Stat., prév. et sécurité routière	7'050.00	1'312.00	-	-	8'362.00	8'362.00
9.280.650	Fonds affecté - Défense incendie	62'216.27	-	-60'000.00	-	2'216.27	62'216.27
9.280.810	Fonds affecté - Eaux	1'567'112.33	269'246.16	-1'133'900.00	-385'547.85	316'910.64	1'450'810.64
	Sous-total 9.280	2'178'188.52	288'705.17	-1'444'000.00	-512'547.85	510'345.84	1'955'145.84
9.281.180	Fonds réserve pr entr. pont CFF selon conv.	15'000.00	5'000.00	-	-	20'000.00	20'000.00
9.281.350	Fonds renouvellement bâtiments	2'647'287.50	-	-481'000.00	-12'050.25	2'154'237.25	2'635'237.25
9.281.431	Fonds de rés. pr véhicule	53'267.05	-	-	-	53'267.05	53'267.05
	Sous-total 9.281	2'715'554.55	5'000.00	-481'000.00	-12'050.25	2'227'504.30	2'708'504.30
9.282.100	Fonds de réserve administratif	759'970.10	-	-200'000.00	-200'000.00	359'970.10	559'970.10
9.282.210	Fds rés pr pe s/déb. impôts	625'000.00	-	-	-78'000.00	547'000.00	547'000.00
9.282.430	Fds rés pr travaux futurs	2'162'643.45	-	-406'400.00	-410'101.49	1'346'141.96	1'752'541.96
9.282.500	Fds rés école, sport et jeunesse	859'439.59	200.00	-	-405'171.25	454'468.34	454'468.34
9.282.660	Fds rés disp. abris PC	18'850.00	-	-	-18'850.00	-	-
	Sous-total 9.282	4'425'903.14	200.00	-606'400.00	-1'112'122.74	2'707'580.40	3'313'980.40
	TOTAL	9'319'646.21	293'905.17	-2'531'400.00	-1'636'720.84	5'445'430.54	7'977'630.54

ANALYSE FINANCIERE

Répartition des charges



Répartition des revenus



Résultat selon les charges et revenus par nature

3	TOTAL DES CHARGES	14'139'750.00	4	TOTAL DES PRODUITS	13'948'950.00
30	Autorités et personnel	2'411'500.00	40	Impôts	6'741'000.00
31	Biens, services, marchandises	2'344'950.00	41	Patentes, concessions	250'500.00
32	Intérêts passifs	260'400.00	42	Revenu du patrimoine	409'800.00
33	Amortissements	1'129'000.00	43	Taxes, émoluments, prod. ventes	1'275'450.00
35	Remb.part.subventions à collectivités publiques	5'788'250.00	44	Parts à des recettes cantonales	220'500.00
36	Aides et subventions	381'500.00	45	Particip. et remboursements de collectivités publiques	3'223'700.00
38	Attributions aux fonds et financements spéciaux	110'750.00	46	Autres particip. et subventions	10'200.00
39	Imputations internes	1'713'400.00	48	Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	104'400.00
			49	Imputations internes	1'713'400.00
				Excédent de charges	190'800.00
	TOTAUX EGAUX	14'139'750.00			14'139'750.00

CONCLUSIONS DE MME ISABELLE HAUTIER

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Municipalité vous présente encore un budget déficitaire mais cette fois, bien en-dessous de la barre des CHF 500'000.- puisqu'il s'élève à CHF 190'800.-. Comme d'ordinaire, il a été établi en fonction des besoins de notre commune, tout en essayant de maîtriser les dépenses et en étant sensiblement plus optimiste qu'auparavant en ce qui concerne les rentrées fiscales. Les comptes de ces dernières années nous ont prouvé que cette vision n'est pas utopique.

Il est bon de remonter un peu au fil des ans et de se souvenir que ces quatre dernières années, l'excédent des charges budgétisé variait comme suit :

2011 : CHF 449'600.00

2012 : CHF 1'562'100.00

2013 : CHF 505'800.00

2014 : CHF 861'500.00

Je ne souhaite pas revenir constamment, que ce soit pour les budgets ou pour les comptes qui vous sont présentés, sur les charges cantonales qui, vous l'avez compris depuis le temps, sont «indomptables». D'ailleurs, voici un seul exemple : la facture sociale augmente de 4.67 % en 2015.

Cette année, je souhaite aborder un tout autre domaine parce qu'on entend souvent, un peu partout « mais que fait la commune pour ses citoyens ? ».

Voilà des éléments de réponse, dont la liste n'est pas exhaustive. Et vous pourrez constater, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, que chacun d'entre nous peut s'y retrouver :

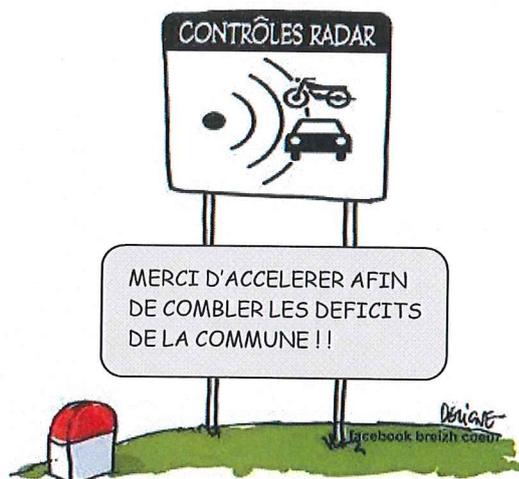
- Le point d'impôt n'a pas été augmenté et tout le monde en profite.
- La mise de bois pour tous les citoyens désirant acquérir un stère à un prix très raisonnable.
- La taxe voirie ne sera pas augmentée en 2015. Le déficit sera absorbé par l'impôt.
- La sécurité privée qui sillonne notre village, plus particulièrement la nuit, et qui fait un important travail de prévention auprès des jeunes.
- La piscine et ses aménagements sympas pour les familles, pour les jeunes.
- La patinoire qui fait un peu oublier la grisaille de l'hiver.
- Les places de jeux où nos chères petites têtes blondes aiment prendre du bon temps.
- L'Agospaces, endroit cher aux amateurs du ballon.

Et en collaboration intercommunale :

- Les petits bus PPDL qui sont gratuits et qui permettent de traverser le village et au-delà, sans bourse à délier.
- La bibliothèque qui reçoit tous les amateurs de lecture, de 7 à 77 ans.
- Le « Local » qui accueille, qui occupe, qui amuse, les jeunes de 13 à 18 ans.
- La carte journalière des CFF, qui n'a pas augmenté depuis ses débuts et les communes supportent les coûts des billets invendus.
- Etc...

Tous ces services (pour ne citer que ceux-ci) sont déficitaires mais ce sont ces « petits plus » qui améliorent notre qualité de vie et qui font que nos citoyens se plaisent à Penthalaz et ceci est plus important que le déficit.

Pour conclure, mais vous le savez déjà, depuis plusieurs années la Municipalité a voulu se montrer optimiste et garder une certaine confiance pour l'avenir. Il en va de même pour l'année à venir.



DÉCISION

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Penthelaz

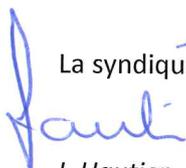
après avoir pris connaissance du préavis municipal n° 45 - 2014, entendu le rapport de la Commission des finances chargée de l'étude de cet objet, considérant que celui-ci a été porté à l'ordre du jour,

décide

1. **d'adopter le budget 2015.**

Adopté par la Municipalité en séance du 27 octobre 2014.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

La syndique

I. Hautier



La secrétaire adj


V. Werren

Municipal à convoquer : Madame Hautier, syndique